

Le Conseil d'administration de l'ANRT adopte la note d'orientations stratégiques du secteur à l'horizon 2013

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-01-2010 22:05:01

Le Conseil d'administration de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) a adopté, mardi à Rabat, la note d'orientations stratégiques du secteur des télécoms à l'horizon 2013, indique un communiqué de la Primature.

Cette note vise la poursuite du développement du secteur à moyen terme à travers la mise en place des mécanismes nécessaires pour la réduction des prix dans le secteur et l'augmentation des investissements dans les réseaux haut débit afin de répondre aux besoins de convergence des réseaux et des services et l'élargissement de l'utilisation de l'Internet haut débit, précise le communiqué rendu public à l'issue du conseil d'administration de l'ANRT, tenu sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi.

La note d'orientations stratégiques du secteur des télécoms vise également à garantir les conditions de la concurrence loyale pour les opérateurs du secteur et à activer le chantier législatif et organisationnel afin de permettre à l'Agence de traduire dans les faits les dispositions de la note et accompagner le plan "Maroc Numeric 2013".

M. El Fassi a indiqué, à cette occasion, que la réunion du conseil d'administration de l'ANRT revêt une importance particulière dans la mesure où, en plus du plan d'action 2010, l'Agence a préparé, à la demande du gouvernement, la note d'orientations stratégiques à l'horizon 2013 dans le but de poursuivre le développement du secteur à moyen terme et de permettre aux opérateurs et aux investisseurs de réaliser leurs projets dans un climat économique sain.

Il a indiqué, par ailleurs, que malgré la crise économique internationale, le nombre des abonnés aux différents services de télécommunications a enregistré, en 2009, une progression à deux chiffres, aux niveaux de la téléphonie mobile (+13%), la téléphonie fixe (+15%) et l'Internet (+54%).

Le taux de pénétration dans la téléphonie en général (fixe et mobile) a dépassé 91%, a souligné le Premier ministre.

Pour sa part, le directeur général de l'ANRT, M. Azzeddine Al Mountassir Billah, a passé en revue les principales réalisations de l'Agence au titre de l'année précédente et les grandes lignes de son plan d'action pour l'année 2010. Il a également mis l'accent sur les propositions et les mesures contenues dans la note d'orientations stratégiques du secteur des télécommunications.

Outre cette note d'orientations, le conseil d'administration a approuvé le budget de l'Agence et son plan d'action au titre de l'année 2010.

Ont notamment pris part à ce conseil, le ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, M. Ahmed Réda Chami, le ministre chargé des Affaires économiques et générales, M.

Nizar Baraka et les représentants des départements ministériels et des établissements publics concernés.

MAPF